

autre, et la plupart ignorent même pour quel sujet ils se sont ameutés. Les Juifs, connus comme adversaires du culte des idoles, cherchent à détourner la fureur de la foule, et à la faire tomber sur les chrétiens. Ils engagent un nommé Alexandre, Israélite, à prendre la défense de ses coreligionnaires. Alexandre fait signe au peuple pour obtenir quelque silence ; mais voyant, à son langage et à son costume, qu'il était Juif, les perturbateurs couvrent sa voix de leurs cris, et pendant environ deux heures, cette foule aveuglée répète à satiété : Grande est la Diane des Ephésiens. Enfin, le chancelier, ou secrétaire de la ville, perce les rangs et peut se faire entendre. Dans un discours fort habile, il exalte la grandeur de la déesse, protectrice d'Ephèse, et dont l'idole, dit-il, est descendue du ciel. « Personne ne doutant de ce fait, gardez-vous de vous rendre coupables d'aucune précipitation. Ce Gaïus et cet Aristarque que vous avez saisis n'ont point profané le culte de Diane ni commis aucun sacrilège. Quant à Démétrius et aux ouvriers, s'ils ont des griefs fondés, qu'ils recourent à des voies légales, à l'intervention des proconsuls. » Il termine en leur représentant qu'ils s'exposent à être punis pour s'être ameutés sans motif ; il parvient enfin à dissiper cet attroupement.

Cet incident, tout en nous montrant la protection dont le Seigneur entoura son apôtre, nous offre un exemple du caractère d'une émeute populaire chez ce peuple d'Ephèse, doué de précieuses qualités, mais si facilement entraîné. Nous y voyons : 1) *la cause de cette agitation* : l'intérêt de celui qui en fut le promoteur, et qui sut habilement se couvrir du manteau de la religion. Mettez à la place du culte de Diane toute autre idole vénérée du monde ; supposez à la place de Démétrius un homme hardi, rusé, intéressé, flattant les erreurs populaires, vous aurez tous les éléments d'une sédition. 2) *L'émeute elle-même* : une faible étincelle, un seul mot suffit pour allumer un vaste incendie, pour soulever tout un peuple. Heureux encore l'Etat, heureuse la ville qui ne retentit que de cris confus ! 3) *Le calme succédant à l'orage* : quelquefois, pas toujours, un homme sage qui sait reconnaître ce que peut avoir de juste la cause du peuple (au fond ce n'était pas le cas ici), un homme qui sait s'adresser aux masses, leur signaler les dangers d'une fausse démarche, parvient à les calmer, en leur montrant que les voies légales sont mille fois préférables à celles de la violence et de la force.

7) SECONDE ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS.

Quoique l'émeute fût apaisée, Paul trouva prudent de ne pas prolonger son séjour à Ephèse dans la crainte que sa présence ne pût être encore une occasion de troubles. Il se décida à partir plus vite qu'il n'en avait d'abord eu l'intention. A cet effet, il réunit les chrétiens, prit congé d'eux, et partit pour Troas vers l'Hellespont, à six lieues de l'ancienne Troie (2 Cor., II, 12). C'est là qu'il attendit Tite qui devait lui apporter des nouvelles de Corinthe.

Peu après avoir expédié sa première épître, il avait envoyé Tite dans cette ville, le chargeant de revenir auprès de lui aussitôt qu'il pourrait lui donner des détails sur la réception de sa missive. Mais Tite n'était point à Troas, comme il s'y attendait, et l'apôtre était tellement impatient d'avoir des nouvelles de Corinthe, qu'il n'eut aucun repos jusqu'à ce qu'il fût parti lui-même avec Timothée pour la Macédoine. Quelque pénible que ce fût pour lui d'abandonner le beau champ de travail qui lui était ouvert à Troas, l'inquiétude qui l'agitait au sujet de l'Eglise de Corinthe était trop grande pour qu'avant tout il ne voulût se rassurer sur ce point. Arrivé en Macédoine, il rencontra Timothée qui ne s'était point rendu à Corinthe, parce qu'il craignait un accueil peu cordial, mais il rencontra Tite qui lui apportait des nouvelles, d'un côté réjouissantes et de l'autre fort tristes. La première lettre avait produit une forte impression, la discipline avait repris quelque force : les membres les plus vivants de l'Eglise attendaient avec une grande impatience l'arrivée de l'apôtre. Cependant, d'un autre côté, les adversaires de Paul ne restaient pas inactifs : ils se prévalaient de la promesse qu'il avait faite à l'Eglise de Corinthe d'aller la visiter, et comme ce projet n'avait pas encore été réalisé, ils l'accusaient d'un esprit inconstant, capricieux ; ils représentaient son dernier écrit comme un tissu d'ostentation auquel sa conduite personnelle correspondait fort peu : ils allaient même jusqu'à suspecter son désintéressement

dans l'affaire des collectes, et lui refusaient le titre d'apôtre. Paul, ayant entendu ces choses de la bouche de Tite, et prévoyant que son séjour à Corinthe pourrait être troublé par des circonstances pénibles, jugea bon de faire précéder son arrivée par une seconde épître. Celle-ci fut envoyée de Macédoine par le moyen de Tite et de deux autres frères (VIII, 16-24); cela eut lieu probablement dans l'été de l'an 57. Le cœur agité d'une profonde émotion, qui se trahit par un style entre-coupé, il y rappelle les désordres introduits dans les assemblées de Corinthe, et se justifie des reproches qui lui ont été faits; il défend l'autorité apostolique, et montre la dignité du ministère chrétien, quelles que soient les attaques auxquelles il ait été exposé.

Ces divers sujets se confondent dans toute l'épître, aussi n'est-il pas facile d'en tracer une division précise; cependant nous pouvons indiquer les trois sections suivantes : 1^o du chap. I-VII; 2^o chap. VIII, IX; 3^o chap. X jusqu'à la fin.

L'apôtre commence par adresser quelques paroles affectueuses aux saints de l'Eglise de Corinthe : il raconte les dangers et les souffrances auxquelles il a été exposé, pourquoi il n'est point encore allé à Corinthe (I, II); il conseille de réintégrer dans l'Eglise le pécheur repentant; enfin, il expose quel est le fond, la substance de la prédication évangélique et quelle a été sa conduite comme apôtre (III-VII).

La seconde partie traite (VIII-IX) de subventions pour les chrétiens pauvres de la Palestine.

Dans la troisième partie (X et suiv.), Paul s'adresse tout particulièrement et en termes énergiques à ses adversaires, se justifie vis-à-vis de leurs accusations, se glorifie de la grâce qui lui a été donnée en partage, et menace les coupables de punitions sévères pour le moment de son arrivée.

Cette épître est d'autant plus instructive, qu'elle nous fait connaître plus intimement les souffrances qui s'attachaient à l'apostolat. On y voit encore les afflictions, les calomnies, les persécutions auxquelles sont en butte ceux qui proclament l'Evangile du Sauveur, comme Jésus lui-même l'a déclaré en Matth., X, 22-25; Luc, XXI, 17, afflictions dont les apôtres firent l'expérience au plus haut degré; ensuite quels furent les sujets de douleurs auxquels l'apôtre fut le plus sensible, et comment il les supporta en fidèle serviteur de Christ, par la puissance duquel il fut miraculeusement préservé. « Sauf quelques livres de l'Ancien-Testament, par exemple Jérémie et plusieurs psaumes, aucun autre, dit Gerlach, ne saurait, comme cette épître, nous donner une idée aussi exacte des combats intérieurs d'un apôtre, de ses souffrances dans la prédication de la Parole de Dieu, de l'amour vivant, profond, intime, qui l'unissait à tous les membres du corps de Christ, surtout à ses chères Eglises, dont la joie ou la douleur, les chutes ou les progrès l'intéressaient autant que ses propres expériences dans la vie chrétienne. » Cette épître sert particulièrement à établir, d'une façon nette et claire, la vocation de Paul en qualité d'envoyé de Jésus, et à exciter l'admiration de tout ami de la lecture de la Bible pour la noblesse de ses sentiments. L'œuvre que la puissante grâce de Christ accomplit dans ce grand serviteur de Dieu est aussi un sujet d'encouragement pour tous les ministres de l'Evangile.

Deuxième épître aux Corinthiens.

PREMIÈRE PARTIE (I-VII).

Cette première partie embrasse :

- 1) Grâces rendues pour la consolation dans l'épreuve (I, 1-14).
- 2) Justification au sujet de ses divers plans de voyage (I, 12, 13).
- 3) Mission évangélique (II, 14; III, 18).
- 4) Bonne ou mauvaise renommée du serviteur de Christ (chap. IV).
- 5) Espérances du serviteur de Christ et sa fidélité (chap. V).
- 6) Exhortations aux Corinthiens, sommations, avertissements (chap. VI).
- 7) Effet sanctifiant de l'épître précédente (chap. VII).

Introduction.

Grâces rendues à Dieu pour la consolation qu'il a reçue dans ses afflictions (I, 1-11).

Comme dans la première épître aux Corinthiens, aux Ephésiens et aux Colossiens, l'apôtre salue l'Eglise de Dieu, non-seulement dans la ville de Corinthe, mais encore dans le pays environnant où l'Évangile avait déjà pénétré; la salutation se formule ordinairement par : « grâce et paix au nom de Dieu notre Père et de notre Sauveur Jésus-Christ (1, 2). » Sosthènes était mentionné en tête de la précédente lettre. Ici, c'est Timothée, à qui probablement Paul dicta l'épître.

Grâces rendues pour les consolations dans l'épreuve.

VERSET 3. Béni ¹ soit le Dieu et ² Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père ³ des miséricordes, et le Dieu de toute consolation, — 4. qui nous console ⁴ dans toute notre tribulation, pour que ⁵ nous puissions consoler ceux qui sont en quelque tribulation que ce soit, au moyen de la consolation par laquelle nous sommes nous-mêmes consolés de Dieu! — 5. parce que, comme les souffrances du Christ ⁶ abondent pour nous, de même notre consolation abonde aussi par le moyen du Christ ⁷. — 6. Or, soit que nous soyons dans la tribulation, c'est pour votre consolation ⁸ et votre salut, qui déploie son efficace dans votre patience à supporter les mêmes souffrances que nous aussi nous souffrons; soit que nous soyons consolés, c'est pour votre consolation et votre salut; — 7. et notre espérance à votre égard est ferme, sachant que comme vous avez communication des souffrances, vous l'avez aussi de la consolation.

¹ Paul commence tout d'abord par des actions de grâces. Son intention était bien d'écrire quelque chose au sujet des épreuves qu'il avait eu à supporter en Asie, mais il trouvait plus convenable de n'aborder ce point que lorsqu'il aurait préalablement rendu grâces à Dieu de l'avoir béni au milieu de ses souffrances.

² Dieu, le Père de Jésus-Christ, le nom propre du vrai Dieu qui s'est manifesté à nous par notre Sauveur, avec lequel il est un. Sans Christ il n'y a aucune véritable action de grâces rendue à Dieu.

³ C'est-à-dire : origine, source de toute miséricorde, de toute consolation que l'on doit chercher auprès de Lui. C'est sous ce point de vue que Paul parle de Dieu dans les lignes suivantes, parce qu'effectivement Dieu s'était particulièrement manifesté à lui comme un Père de miséricorde.

⁴ Qui console en fortifiant notre cou-

rage et en nous accordant des secours extérieurs.

⁵ En partant du principe de l'union intérieure qui devait exister entre Paul et les Eglises chrétiennes, l'apôtre n'apprécie la mesure de dons qui lui avaient été départis que sous le rapport de leur utilité vis-à-vis des âmes qui lui étaient confiées. Les apôtres portaient le poids des souffrances de tous, et la source de consolation qui abondait en eux débordait aussi sur le troupeau, lorsqu'il était atteint par l'épreuve. Quelle importance acquiert donc cette douce communion établie entre les pasteurs et les Eglises ! combien le ministre de l'Évangile devient impropre à l'œuvre qui lui est proposée, lorsqu'il n'en fait pas l'expérience !

⁶ C'est-à-dire souffrir pour l'amour de Christ et comme Christ lui-même a souffert (Gal., VI, 17. Philip., III, 10). De même que le grand et souverain sacrificateur Jésus fut tenté, ainsi les ser-

viteurs de Christ, les prédicateurs de l'Évangile, doivent-ils être exposés à des épreuves. Christ a légué ses souffrances à ses disciples : celui qui en fera l'expérience jouira aussi des consolations et de la gloire réservée à ses héritiers (Rom., VIII, 17. Col., I, 24).

⁷ Par Christ, notre réconciliation, notre prédécesseur et Seigneur.

⁸ Les souffrances, comme les consola-

tions d'un ministre de l'Évangile, concourent au bien spirituel de l'Église ; l'épreuve à laquelle il est appelé a une sainte efficacité, en offrant à ses frères l'exemple d'une patience qui en peut faire naître une semblable. La consolation qui lui est accordée par la grâce de Dieu sera un moyen de consolation pour les fidèles.

Grandeur de l'épreuve, nature du secours (8-11).

Puisque je parle ici de souffrances, je dois cependant vous expliquer que, depuis ma dernière lettre (1 Cor., XV, 32), et même depuis le départ des envoyés, j'ai dû passer par de plus grandes épreuves à Ephèse. Je fus très-angoissé intérieurement et en danger de mort (8). — Oui, j'étais voué à la mort, et ma délivrance ne pouvait être qu'un effet de la toute-puissance de Dieu qui sauve de la mort, comme il peut aussi ressusciter le corps (9). — Celui qui m'a délivré de cette circonstance dangereuse le fait journellement et me sauvera encore plus tard (10).

VERSET 11. Vous aussi (vous avez cette espérance), nous assistant par vos supplications, afin que le don gratuit obtenu en notre faveur, par un grand nombre de personnes, fasse rendre, par le moyen d'un grand nombre, des actions de grâces pour nous ¹.

¹ Ici Paul rappelle aux chrétiens le devoir important des supplications, surtout pour leurs pasteurs ou docteurs. Dieu veut établir son règne par notre moyen : nos prières devront faire hono-

rer son nom et avancer son règne. Un besoin généralement senti parmi les membres de Christ éveillera aussi parmi eux le sentiment de la reconnaissance et les actions de grâces.

Justification de l'apôtre au sujet du projet qu'il avait formé d'aller à Corinthe et qu'il n'avait pas accompli (I, 12; II, 13).

a) Ce ne fut point par circonstance ou caprice que l'apôtre n'alla pas à Corinthe.

Je puis ainsi parler en toute confiance du secours de Dieu et des supplications des chrétiens, et me glorifier dans le témoignage de ma conscience que j'ai agi partout et surtout à votre égard en toute simplicité, en sincérité, sous le regard de Dieu, sans être dirigé par les artifices de la prudence humaine, mais par la grâce de Dieu qui m'a soutenu (12). — Il n'est point exact de dire que mes lettres ne sont pas d'accord avec mes paroles. Elles ne renferment aucun sens caché : vous devez les comprendre telles quelles et d'après ce que vous connaissez personnellement de moi. J'espère que vous me trouverez à la fin comme vous m'avez trouvé dans une partie de ma carrière (13). — Vous pourrez vous glorifier et vous réjouir au jour de la venue du Seigneur de m'avoir trouvé un fidèle ministre de Christ, comme aussi vous serez alors ma gloire et ma joie, les fruits de mes travaux (14). — C'est dans cette confiance que j'avais décidé d'abord d'aller auprès de vous, afin que vous reçussiez par moi une nouvelle grâce, entre autres l'affermissement de la foi, ainsi que vous avez reçu la première, la conversion (15). — Mon intention était de passer chez vous en allant en Macédoine, puis de revenir de là auprès de vous, puis enfin de partir avec quelqu'un d'entre vous pour la

Judée (16). — Aurais-je pris cette décision à la légère, sans réflexion, comme mes adversaires m'en accusent? ou bien est-ce que je forme des desseins selon la chair, en sorte qu'il y ait en moi le oui et le non, suivant mon bon plaisir (17)? — Non! grâces en soient à la fidélité de Dieu, mes actes n'ont jamais démenti mes paroles (18). — Jésus-Christ que je prêche, le Fils de Dieu, que je vous ai annoncé avec Sylvain et Timothée, n'est pas oui et non, mais oui éternellement; Il ne s'est point manifesté à vous d'une façon incertaine, mais comme la vérité toute pure (19); — car toutes les promesses renfermées dans l'Écriture auront par Christ leur plein accomplissement (20).

VERSET 21. Or, celui qui nous affermit ¹ avec vous dans le Christ qui nous a oints ², c'est Dieu, — 22. qui aussi nous a scellés et nous a donné les arrhes ³ de l'Esprit dans nos cœurs.

¹ Le même Dieu qui, par son Fils, dit oui à toutes les promesses, est aussi celui qui affermit les chrétiens, unit les membres avec la tête, Christ, et les rend un avec Lui.

² Il nous a communiqué le même Esprit que celui avec lequel fut oint son Fils (Actes, X, 38). Il nous a scellés du même Esprit, c'est-à-dire qu'il nous a

donné la certitude de notre adoption, comme en vertu d'un titre (4 Jean, II, 20. Ephés., I, 43).

³ Gage, arrhe : de même que l'on paie d'avance des arrhes, comme gage d'une somme que l'on doit, Dieu en agit ainsi à notre égard; Il nous donne par anticipation les prémices de l'Esprit dont nous jouirons complètement un jour.

b) principale raison des changements apportés dans son projet de voyage.

VERSET 23. Or, j'appelle Dieu comme témoin sur mon âme, que c'est pour vous épargner que je ne suis pas encore allé à Corinthe.

L'apôtre jure ici dans un cas qui lui paraît très-important pour l'honneur de Dieu et pour le salut des âmes.

En parlant de ménagements, ce n'est point que je veuille m'arroger quelque domination sur votre foi; mais, comme c'est par mon ministère que vous avez reçu l'Évangile, ainsi que la paix et la joie qui en découlent, j'ai usé d'un grand support envers vous (24).

Je jugeai qu'il valait aussi mieux pour moi de ne pas retourner à Corinthe; je ne voulais pas débiter par des corrections et me préparer des sujets de tristesse pour moi et pour d'autres (II, 4). — Car de qui devrais-je recevoir de la consolation (dont je suis altéré), sinon de vous? Et si je vous avais affligés, comment eussiez-vous pu me consoler (2)? — J'ai traité ce sujet dans ma précédente lettre (chap. V), afin d'éviter toute occasion de vous affliger au moment de mon arrivée; car j'ai confiance en vous, et je suis assuré que ce qui fait ma joie fait aussi la vôtre (3). — Je vous écrivis le cœur accablé de douleur et au milieu de beaucoup de larmes, non point afin de vous affliger, mais afin que vous connussiez le vif amour que j'ai pour vous (4).

Nous voyons ici de quels sentiments doivent être animées les réprimandes vraiment chrétiennes. Un véritable pasteur des âmes pleurera premièrement pour lui-même avant d'exciter les larmes d'autrui, et gardera l'affliction pour lui plutôt que de l'occasionner chez les autres.

Si l'incestueux a causé un profond chagrin, c'est principalement à vous, qui avez compris toute la gravité de ce scandale (5). — Il est suffisamment puni par la sévérité avec laquelle une partie de l'Église a rompu toute communication avec lui et par l'impression que cette correction salutare a faite sur son âme (6).

— Il faut maintenant lui pardonner et le consoler, de peur qu'une douleur trop grande ne le fasse tomber dans un découragement extrême (7). — Témoignez-lui de l'affection (8); — car c'est aussi dans ce but que je vous ai écrit; vous avez eu l'occasion de prouver votre obéissance; mes paroles ont produit le résultat que j'en attendais (9). — Si vous lui pardonnez maintenant, je déclare d'avance être du même sentiment que vous: si j'ai quelque chose à pardonner, je le fais par amour pour vous et en regardant à Christ (10). — Nous devons user d'indulgence, afin que Satan ne précipite pas le malheureux (comme Judas) à sa perte et ne nous enlève son âme; car nous savons bien que Satan ne pense qu'au mal, et qu'il profite d'un manque de charité et d'union pour nous tendre des pièges (11).

c) Bénédiction de l'Évangile pendant le voyage (12, 13).

J'avais un tel désir de recevoir de vos nouvelles, que je ne profitai point de la porte qui m'était ouverte pour prêcher l'Évangile à Troas (12); — mais comme je n'y rencontrai point mon frère Tite, qui devait m'apporter de vos nouvelles, je repartis aussitôt pour la Macédoine (13). — (L'apôtre avait probablement l'intention de continuer à parler de son voyage, pour persuader les Corinthiens de son désir sincère d'aller auprès d'eux et de la sollicitude qu'il avait pour cette Église; mais il passe à un autre sujet. Sa pensée le reporte à la grandeur, à la sainteté de son ministère; et, par opposition à ces faux apôtres qui avaient trouvé une certaine faveur à Corinthe, il s'étend longuement sur le ministère apostolique, depuis le verset 12 du chapitre II jusqu'à la fin du chapitre V.)

Le ministère de l'Évangile.

a) Son efficace victorieuse (II, 14-III, 3).

Dieu soit loué de ce qu'il m'a donné la victoire en Christ et de ce que sa connaissance, comme un baume précieux, se répand en tout lieu par mon moyen (14). — Car nous sommes pour l'amour de Christ comme un parfum d'agréable odeur (Gen., VIII, 24. Lévit., I, 9, 47. Nomb., XV, 7. Philip., IV, 48). Notre prédication a son efficace aussi bien auprès de ceux qui doivent être sauvés qu'auprès de ceux qui périssent (Jean, XII, 48) (15). — Pour ceux qui haïssent l'Évangile, celui-ci est en odeur de mort; l'endurcissement de leur cœur les plonge toujours plus dans la mort spirituelle (Jean, III, 36); mais il est en odeur de vie pour les croyants: il est accepté par eux comme une source de vie; aussi leur procure-t-il la vraie vie: il sanctifie, éclaire leurs âmes et leur donne le salut éternel. Qui est-ce qui peut dire comme nous, apôtres de Jésus-Christ, que la Parole est la vie des croyants et la condamnation des incrédules (16)? — Car nous ne falsifions pas la Parole de Dieu, ainsi que d'autres le font, mais nous l'annonçons en toute sincérité, sans aucune vue intéressée, pour plaire à Dieu qui nous fortifie, et dans la communion du Christ (17).

Ne croyez pas que nous songions à nous louer nous-mêmes, comme on nous le reproche. Ne nous connaissez-vous pas assez, et avons-nous besoin de lettres de recommandation, ainsi que certaines gens qui sont arrivés vers vous de Jérusalem avec des lettres de crédit et qui même s'en sont fait délivrer de votre part (III, 4)? — Vous êtes, par votre conversion, ma lettre de recommandation écrite dans mon cœur; c'est une lettre que tous les hommes peuvent lire et comprendre (2). — Il est évident que vous êtes une lettre de Christ, dont Christ est l'auteur, et qu'il m'a chargé d'écrire, non point avec de l'encre, comme les lettres de quelques faux docteurs, mais avec l'Esprit de Dieu. La loi

fut aussi une lettre de Dieu adressée aux hommes, mais elle ne fut inscrite que sur une table de pierre. Une Eglise chrétienne comme la vôtre est une lettre écrite sur la table des cœurs; l'Esprit du Dieu vivant y a tracé une empreinte indestructible (Esaïe, XI, 19; XXXVI, 26. Jér., XXXI, 33) (3).

b) La gloire du ministère de l'Evangile comparé au ministère de la loi (4-18).

VERSET 4. Or, nous avons une telle confiance, par le moyen du Christ ¹, auprès de Dieu. — 5. Non que nous soyons capables par nous-mêmes de penser quelque chose ² comme venant de nous-mêmes; — 6. mais notre capacité vient de Dieu, qui aussi nous a rendus capables ³ d'être serviteurs d'un Nouveau-Testament, non de lettre ⁴, mais d'esprit; car la lettre tue ⁵, mais l'esprit vivifie.

¹ Cette ferme assurance de Paul qui lui fit nommer les Corinthiens sa lettre de recommandation, ne repose point sur ses propres forces ou sur sa propre sagesse, mais uniquement sur Christ, qui l'a employé pour le leur faire connaître; aussi, en mentionnant la part qu'il a prise dans l'œuvre de Dieu, il a soin d'en attribuer toute la gloire au Seigneur seul.

² Principe de cette confiance: notre capacité ne vient point de nous-mêmes, car l'homme ne pouvant rien *penser* de bon par lui-même est incapable de *faire* quoi que ce soit de bon sans le secours de Dieu.

³ Il m'a rendu capable d'être serviteur de la nouvelle alliance.

⁴ La loi n'a que la lettre, parce qu'elle présente des préceptes aux hommes sans changer leur cœur. L'Evangile est Esprit, parce que, par sa réconciliation avec Dieu, l'homme est rendu participant d'un Esprit qui produit la vie et la

sainteté. On voit par cette explication combien est grande l'erreur de ceux qui prétendent s'appuyer sur ce passage pour rejeter la lettre de l'Ecriture, afin de faire prévaloir leur prétendue inspiration. L'Esprit de l'Ecriture demeure dans la lettre, et il ne peut être connu que par ceux qui le recherchent humblement. Les hommes qui n'aspirent pas à la connaissance de la vérité ne posséderont jamais que la lettre de la révélation et resteront étrangers à l'expérience vivante de la Parole. Pour en sentir l'esprit, il ne suffit pas de la vénérer, il faut la recevoir dans le cœur, il faut la vivre.

⁵ La loi tue, lorsqu'elle annonce aux hommes la condamnation qui pèse sur eux pour ne pas l'avoir accomplie. La prédication de Christ, au contraire, rend vivant, lorsqu'elle est accompagnée de l'efficace de l'Esprit de Dieu (Rom., IV, 45. Jean, VI, 63).

VERSET 7. Que si le ministère de la mort ¹, gravé en lettres sur des pierres, fut avec gloire ², tellement que les fils d'Israël ne pouvaient arrêter les yeux sur le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, laquelle disparaissait; — 8. combien ³ plus le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas avec gloire? — 9. Car si le ministère de la condamnation ⁴ était gloire, à bien plus forte raison le ministère de la justice abonde-t-il en gloire. — 10. Et, sous ce rapport, à cause de cette gloire surabondante ⁵, ce qui a été rendu glorieux n'a pas eu de gloire; — 11. car si ce qui disparaissait eut ⁶ de la gloire, à bien plus forte raison ce qui est permanent sera-t-il avec gloire.

Si la loi, si le ministère de mort et de condamnation fut accompagné d'une gloire céleste, combien plus grande ne devra pas être celle du ministère de l'Evangile qui donne l'esprit et la justification (comparez Exode, XXIV, 12; XXXIV, 1. Deut., X, 1)! Lorsque Moïse descendit de Sinaï, son visage resplendissait de la gloire du Seigneur, qui s'était entretenu avec lui, et il dut voiler son

visage ; car les Israélites ne pouvaient supporter cet éclat surnaturel : c'est de cette glorification du promoteur de la loi, du ministre de l'ancienne alliance que veut parler l'apôtre dans ce passage.

¹ Le ministère de la loi donne la mort aux hommes parce qu'ils l'enfreignent ; c'est une lettre de condamnation et de mort. Il fut écrit sur des tables de pierres, et non point dans les cœurs par l'Esprit.

² Il fut promulgué déjà avec une certaine gloire telle qu'on la voit en la personne de celui qui fut chargé d'en faire part au peuple d'Israël. Moïse fut glorifié devant tout le peuple de Dieu, mais l'éclat disparut quelques instants après ; c'était une gloire périssable. Cependant les Israélites ne purent la supporter, c'est-à-dire que le ministère de l'ancienne alliance, en dépit de son instabilité, avait quelque chose de si sublime, de si glorieux, la loi promulguée s'élevait tellement au-dessus de la nature corrompue, que l'homme se sen-

taut complètement écrasé devant elle.

³ Combien plus grande ne doit pas être la gloire d'une alliance qui transforme et renouvelle l'homme en lui donnant la justification devant Dieu et la vie éternelle ?

⁴ La loi condamne : l'Evangile prêche la grâce.

⁵ Car la gloire manifeste de ce qui fut glorifié disparaît devant la gloire éclatante de l'Evangile, ainsi que l'éclat des étoiles pâlit devant celui du soleil.

⁶ Une preuve de l'instabilité de la gloire de l'ancienne alliance fut la cessation de cet éclat. La nouvelle alliance est permanente ; si donc le ministère passager de la loi eut une gloire fragile et passagère, combien plus le christianisme permanent aura-t-il une gloire permanente ?

Puis donc que j'ai une telle confiance dans le secours de Dieu pour mon ministère et que je suis tellement pénétré de l'importance de ma vocation, j'use de beaucoup d'assurance dans l'administration de cette charge (12). — Et je ne fais point comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, afin que les Israélites ne s'aperçussent point de la fin de l'éclat qui resplendissait en lui. C'est une image de ce qui arrive encore aujourd'hui (13) ; car les Juifs ont encore comme un voile devant les yeux, lorsqu'ils lisent l'Ancien-Testament, de façon qu'ils n'en comprennent point le vrai sens ni le but. Ils ne peuvent être guéris de cet aveuglement qu'en se convertissant à Christ. Ils ne voient point que l'ancienne alliance cesse en Christ qui en est l'accomplissement parfait (14). — Le voile reste encore sur leur cœur par l'effet de leur endurcissement ; mais quand le peuple d'Israël se convertira à Christ, le voile sera enlevé, comme celui de Moïse lorsqu'il se tournait vers l'Eternel (15, 16).

VERSET 17. Or, le Seigneur est l'Esprit ¹ ; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. — 18. Et nous tous qui, à visage découvert ², contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés ³ à la même image, de gloire en gloire, comme par l'Esprit du Seigneur ⁴.

¹ La conversion des Israélites leur ouvrira les yeux ; ils seront en même temps délivrés de la servitude dans laquelle ils gémissent sous la loi ; car le Seigneur est cet Esprit (verset 6) qui vivifie. Lorsque nous nous convertissons, nous ne restons pas dans cet état de mort et de servitude du péché, mais nous sommes par Christ réveillés en Esprit et vie, et délivrés de la loi du péché et de la mort par l'esprit d'adoption (Rom., VIII, 2 ; III, 13. Jean, IV, 24).

² Sous l'ancienne alliance, la gloire

du Seigneur se montrait seulement sur les traits de Moïse qui devait se voiler : sous la nouvelle alliance, au contraire, nous en voyons partout briller les reflets ; non-seulement nous pouvons reconnaître la gloire de l'Eternel, mais encore trouver dans la vie intérieure du chrétien les rayons de la gloire divine.

³ Le chrétien, renouvelé par le Saint-Esprit, se transforme de plus en plus à l'image du Seigneur, s'élève graduellement à la gloire divine, devient de plus en plus semblable à Christ.

⁴ Cela vient de Christ : cette efficace divine pénètre dans l'homme intérieur provient seulement du Seigneur qui est et le renouvelle. Esprit, c'est-à-dire dont la puissance

Les ministres de l'Évangile (IV).

a) Leur force divine (1-6).

Puisque par la grande miséricorde de Dieu un ministère aussi glorieux m'a été confié, je ne me laisserai point dans l'accomplissement des devoirs qu'il impose, et je ne me découragerai point (1). — Je me garde de cette dissimulation, de ce moyen honteux qu'on n'ose pas avouer; je n'emploie aucune ruse, et je rejette les artifices de ceux qui cherchent à vous séduire. Je ne falsifie point la Parole de Dieu, comme le font les faux docteurs; mais j'annonce la vérité devant Dieu, vérité qui se manifeste elle-même à la conscience de chacun (2). — Si la doctrine que je prêche, l'Évangile, est obscure, inadmissible pour quelques-uns, il ne l'est que pour ceux qui périssent par leur propre incrédulité, et qui se sont laissés aveugler par Satan, prince de ce monde rebelle. Sans cet aveuglement spirituel, la gloire de l'Évangile du Christ resplendirait à leurs yeux, puisque Christ est non-seulement un envoyé de Dieu, mais encore sa propre image (3, 4).

VERSET 5. Car nous ne nous prêchons ¹ pas nous-mêmes, mais nous prêchons Christ Jésus comme Seigneur et nous-mêmes comme vos esclaves ², à cause de Jésus; — 6. parce que Dieu, qui a dit que la lumière resplendit du milieu des ténèbres est celui qui a resplendi ³ dans nos cœurs, pour donner ⁴ la lumière de la connaissance ⁵ de la gloire de Dieu, en la face de Jésus-Christ.

¹ C'est précisément cette ressemblance de Dieu que nous prêchons; aussi ne sommes-nous point responsables de votre incrédulité.

² En ceci réside l'abaissement et la gloire du prédicateur évangélique: il ne regarde point à lui-même, mais il est serviteur, serviteur pour l'amour de Jésus-Christ seulement, serviteur du plus puissant des Seigneurs.

³ Ainsi qu'à la création du monde, Dieu dit « que la lumière soit, » de même,

il a dissipé les ténèbres de notre âme et nous a conduits à la vérité par son Esprit.

⁴ Tout homme qui a fait cette précieuse expérience est à même de conduire ses frères à la lumière de la vérité.

⁵ Tous les hommes amenés par nous à la connaissance de la vérité connaîtront aussi la gloire de Jésus, la grandeur, la bonté, la puissance, la sagesse et l'amour de Dieu accomplis et manifestés en ce divin Sauveur.

b) La gloire de la prédication est plus que victorieuse de la fragilité de l'homme (7-18).

VERSET 7. Or, nous avons ce trésor ¹ dans des vases de terre ², afin que ³ l'excellence de la puissance soit de Dieu et non de nous; étant de toute manière pressés par la tribulation, mais non pas réduits à l'extrémité; dans la perplexité, mais non dans le désespoir; — 9. persécutés, mais non pas abandonnés; abattus, mais non pas perdus; — 10. portant toujours avec nous ⁴, en notre corps, l'état de mort du Seigneur Jésus, afin que la vie de Jésus ⁵ soit aussi manifestée en notre corps.

¹ Nous avons cette sainte connaissance de Dieu et cette haute vocation, afin de la répandre comme il est dit du

verset 2-14. Ceci concerne avant tout les apôtres, les prédicateurs, puis ensuite tous les chrétiens en général.

² Afin qu'il soit bien connu de tous que ce don précieux, l'efficace du ministère, la force et les mérites du chrétien proviennent de Dieu seul et non point de l'homme, qui ne reçoit pas ces dons une fois seulement, mais qui est chaque jour alimenté spirituellement par la source divine : — ceci afin de nous garder contre toute espèce de louanges et des séductions de l'amour-propre.

³ L'apôtre prend ici pour comparaison des vases d'argile dans lesquels on renfermait souvent alors ce qu'on avait de plus précieux ; de même aussi les faiblesses, les séductions de la chair, les souffrances d'un corps fragile recouvrent chez l'homme le précieux trésor qui

lui a été confié par l'Esprit de Dieu.

⁴ Non-seulement nous souffrons pour l'amour de Jésus-Christ, mais encore nous endurons les mortifications qui accompagnent le service d'un Sauveur crucifié. Ainsi, le fidèle participe à l'opprobre de Christ ; mais il a part aussi à ses délivrances et à sa gloire (Philip., III, 13).

⁵ Jésus se manifeste comme un Sauveur vivant, à l'homme misérable, constamment exposé à la mort, et cela non-seulement par la protection qu'il lui accorde au milieu des dangers, mais aussi par la bénédiction qu'il donne à son ministère.

Je vis toujours au milieu des dangers, afin de prouver la puissance protectrice du Sauveur, et de manifester l'efficace de la grâce de Jésus dans le ministère d'un homme mortel comme moi (14). — Notre vie forme, en effet, une longue série de souffrances et de témoignages de la fidélité du Seigneur ; mais dont vous avez recueilli les fruits, puisque vous avez cru à cet Evangile que je n'ai pu annoncer sans passer par de douloureuses épreuves (12). — Il ne peut pas en être autrement ; l'Esprit de la foi qui a dit (Ps. CXVI, 10) : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, » me pousse aussi à proclamer l'objet de mes espérances (13). — Je suis fortifié par l'espérance certaine que la toute-puissance de Dieu qui a ressuscité Jésus me ressuscitera et me présentera avec vous à la venue de Christ (14). — Je dis avec vous, car tout ce que je fais, tout ce que je souffre, c'est par amour pour vous, afin que la grâce qui m'a été accordée si abondamment soit un sujet de gloire pour moi au jour de Christ ; plusieurs âmes reconnaîtront alors qu'elles auront été amenées à la vérité par mon moyen (15).

Puisque j'ai une si grande espérance, et qu'un tel salut sert à la gloire de Dieu, je ne perdrai point courage ; et quoique mon corps soit constamment exposé à de si grands dangers, mon esprit acquiert journellement une nouvelle force et une foi plus ferme (16).

VERSET 17. Car notre légère ¹ tribulation du temps présent produit ² un poids éternel d'une gloire souverainement excellente, — 18. pour nous ³ qui regardons, non aux choses visibles, mais aux invisibles ; car les choses visibles ⁴ sont pour un temps, mais les invisibles sont éternelles.

¹ Comparées à l'éternité, nos afflictions actuelles sont bien courtes et de peu d'importance.

² L'apôtre ne veut point dire que nos souffrances sont des titres, des mérites pour obtenir le bonheur éternel ; mais que, par la mort de ce qu'il y a encore de charnel en nous, et pour peu que nous acceptions l'épreuve avec résignation et avec foi, nous sommes préparés à une gloire excellente. Les souffrances et l'affliction sont pour l'homme intérieur ce que sont le feu pour l'or et la chaleur du

soleil pour les fruits. Ainsi l'épreuve est une préparation à la gloire ; au sein des souffrances nous obtenons les avantages du bonheur à venir, jouissance dont nous ne serions point capables si l'homme charnel n'eût été préalablement détruit.

³ Nous cherchons Dieu lui-même, l'invisible, et les biens que nous ne pouvons voir maintenant.

⁴ Hébr., XI, 1. Notre foi n'a pour objet que les choses invisibles.

Chap. V.

Joie, espérance du serviteur de Christ.

VERSET 1. Car ¹ nous savons que si notre maison terrestre, qui est une tente, est détruite ², nous avons de Dieu dans les cieus un édifice, une maison éternelle, qui n'est pas faite par des mains. — 2. Car nous ³ gémissons dans cette tente, désirant avec ardeur nous revêtir de notre domicile qui est du ciel; — 3. si du moins nous étant aussi vêtus ⁴, nous ne sommes pas trouvés nus. — 4. Car nous qui sommes dans cette tente, nous gémissons étant chargés, parce que nous voulons, non pas nous dépouiller ⁵, mais nous revêtir, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie. — 5. Or, celui qui nous a formés pour cela même, c'est Dieu, qui nous a aussi donné les arrhes ⁶ de l'Esprit.

¹ L'apôtre explique comment et pourquoi les souffrances conduisent à la gloire.

² Après la destruction de cette tente terrestre, c'est-à-dire après la mort, nous recevons un corps nouveau, céleste, qui n'aura pas la fragilité d'une maison faite par la main des hommes.

³ L'apôtre fait d'abord mention de lui, puis de tous ceux qui, comme lui, seront revêtus d'un corps glorifié. Comparez chap. XII et Apoc., XII, 2.

⁴ Nous devons alors attendre la glorification de notre corps si nous sommes déjà trouvés revêtus, c'est-à-dire si nous ne sommes pas trouvés nus, abandonnés à notre nature pécheresse, mais couverts de la justice de Christ. La justice de Christ est un vêtement d'honneur que revêt d'abord notre esprit par la foi et dont l'Esprit saint prépare le vête-

ment indestructible que nous revêtirons à la résurrection.

⁵ La nature humaine a par elle-même une répulsion instinctive pour la mort : elle frémit à l'idée des angoisses du dernier moment et voudrait pouvoir, comme Enoch et Elie, échanger sans souffrances son corps terrestre contre le corps glorifié. L'homme avait primitivement cette destination. Le corps terrestre d'Adam (1 Cor., XV, 47) devait être peu à peu pénétré de l'Esprit et arriver à la gloire, sans subir la destruction dans la mort.

⁶ Ce désir ardent qui reçoit peu à peu son accomplissement ne dépend point de notre organisation naturelle, mais de la manifestation de l'Esprit dans nos cœurs. Cette aspiration vers la gloire à venir n'a lieu que chez ceux en qui l'Esprit habite (Rom., VIII, 40).

C'est pourquoi, même dans l'affliction, nous sommes pleins de confiance, sachant qu'aussi longtemps que nous habitons dans ce corps, nous sommes loin du Seigneur, et ne pouvons contempler sa gloire et en jouir (6). — Nous vivons ici-bas, ayant en vue des biens que nous ne possédons pas encore, mais que nous attendons par la foi (7). — C'est là notre ferme et puissante consolation, quoiqu'il fût bien meilleur pour nous de quitter ce corps mortel pour aller auprès du Seigneur (Philip., I, 23) (8). — Pénétrés d'un désir ardent de la communion de Christ, nous cherchons assidument à lui plaire, soit que nous devions vivre encore sur cette terre d'exil, soit que nous puissions entrer bientôt dans notre céleste patrie (9).

VERSET 10. Car ¹ il nous faut tous être manifestés devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive selon ce qu'il aura fait, par le moyen du corps, soit bien, soit mal.

¹ Il est de la plus haute importance de plaire au Seigneur, car tous les hom-

mes, même les disciples choisis par Jésus, devront comparaître devant son tri-

bunal. Cependant l'amour et une sainte aspiration d'être auprès de Lui ne doivent point exclure cette crainte filiale dont parle ailleurs l'apôtre (Philip., II, 12). Les chrétiens, ayant déjà reçu ici-bas le pardon de leurs péchés et devant avoir l'assurance d'une éternité bienheureuse, ne se présenteront point avec cette angoisse que donne l'incertitude d'un jugement ; car celui qui siègera comme juge est leur Sauveur (Jean, III, 18 ; V, 24) ; leur jugement à eux sera

la proclamation de leur salut. Cependant cet événement solennel doit les porter à se garder de toute fausse sécurité. L'assurance la plus entière du salut se concilie très-bien avec le saint tremblement qui pousse le fidèle à affirmer sa vocation et son élection (2 Pierre, I, 10). — Qu'elle est donc puissante et précieuse cette foi qui nous fait attendre sans angoisse le jour du jugement ! Combien sont à plaindre ceux qui vivent sans Dieu et sans espérance au monde !

Comment en vue du jugement l'apôtre exerce son ministère devant Dieu et pour Dieu.

Ayant donc cette crainte salutaire du Seigneur, et sachant que je dois lui rendre compte, je cherche à persuader les hommes de ma vocation apostolique ; mais Dieu sait que je n'ai en vue que sa gloire et le salut des âmes ; j'espère aussi que votre conscience vous en rendra témoignage (11). — Je ne veux point par ces paroles chercher à justifier l'excellence et la divinité de ma mission, mais vous donner une occasion de vous glorifier de mon apostolat auprès de vous, afin que vous puissiez me défendre contre les faux docteurs qui se vantent de certains avantages extérieurs, et qui ne peuvent pas se rendre le témoignage de n'avoir en vue que votre salut (12). — Je peux me glorifier de ma vocation beaucoup plus que cela ne vous paraît convenable ; car tout ce que je fais, c'est pour l'amour de Dieu et pour votre bien-être spirituel. Suis-je comme hors de moi du grand honneur que Dieu a accordé à un pauvre pécheur tel que moi et m'en glorifié-je ? C'est l'honneur de Dieu que je cherche seul. En parlé-je humblement, c'est pour vous, afin que vous puissiez d'autant mieux le comprendre (13).

VERSET 14. Car l'amour du Christ nous presse ¹ ; — **15.** nous qui avons jugé que si Un ² mourut pour tous, tous donc moururent ; et qu'Il mourut pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes ³, mais pour Celui qui mourut et se réveilla pour eux.

¹ L'amour de Christ règne tellement dans mon âme que je ne peux plus penser à moi-même, mais seulement au salut de mes frères.

² Christ est mort à notre place, de sorte que nous ne devons plus vivre pour nous-mêmes ; c'est par l'efficace de la mort de Jésus que nos péchés nous sont pardonnés, et ainsi le vieil

homme est mort avec ses convoitises.

³ Nous vivons, mais par Jésus. De même que l'homme nouveau est venu à la vie, ainsi les chrétiens qui ont obtenu la vie spirituelle par la foi en Christ ne vivront plus pour eux-mêmes, pour un but terrestre, mais pour Christ, dont la mort les a rachetés et dont la résurrection leur a donné la vie nouvelle.

Depuis que cette nouvelle vie spirituelle a commencé en moi, je ne juge point de quelqu'un, d'après les effets extérieurs, ou selon le jugement d'autrui, pas plus que du mien propre, ni d'après l'opinion charnelle du monde ; je ne fais point non plus comme si j'avais connu le Christ selon la chair, et que j'eusse reçu de lui des instructions, ainsi qu'il arriva aux gens de Nazareth (Math., XIII, 54). Cette connaissance purement extérieure de Jésus-Christ avant sa mort et son exaltation ne m'est d'aucun prix en comparaison de celle de Jésus-Christ ressuscité et déclaré Fils de Dieu par cette résurrection (Rom., I, 4. 1 Tim., III, 16) (16). — C'est cette connaissance de Christ glorifié qui me donne la véritable vie, et c'est par cette union en Lui que l'homme devient une nouvelle créature. Tout

est changé pour un tel homme, et lui apparaît sous un nouveau jour (Esaïe, XLIII, 48. Apoc., XXI, 5) (17). — Mais cette nouvelle création, ce renouvellement de l'homme est un pur don de la grâce, en vertu de laquelle je suis réconcilié avec Dieu, et, de plus, chargé du ministère d'apôtre annonçant la réconciliation avec Dieu par Christ (48).

VERSET 19. Savoir que Dieu ¹ était dans le Christ ², réconciliant ³ le monde avec soi, ne leur portant point en compte ⁴ leurs offenses, et ayant mis en nous la Parole ⁵ de la réconciliation. — 20. C'est donc pour le Christ que nous sommes ambassadeurs, comme si Dieu exhortait par notre moyen; c'est pour le Christ ⁶ que nous supplions ⁷, *disant* : Soyez réconciliés ⁸ avec Dieu ! — 21. car celui qui n'a pas connu le péché, Il l'a fait *être* péché ⁹ pour nous, afin que nous, nous devenions justice ¹⁰ de Dieu en Lui.

¹ L'apôtre développe la pensée du verset précédent, en exposant en peu de mots la doctrine évangélique de l'œuvre de la réconciliation et du ministère chrétien. Dieu a réconcilié le monde avec soi; tout le rachat du pécheur vient de Dieu le Père. Il a offert lui-même l'agneau sans défaut, sur lequel Il a jeté nos péchés; cet agneau, c'est son propre Fils, dont le sang a été répandu. — Le monde est pris dans le même sens que dans Jean, III, 46, 47. Cette expression générale ne contredit point Matthieu, XX, 46. Actes, XIII, 48. De ce monde, de cette humanité, ceux-là seuls, qui croient au Fils, ont la vie éternelle (Jean, III, 46).

² Le moyen employé pour cette réconciliation, c'est Christ, qui seul a pu dire que le Père était en Lui et Lui dans le Père (Jean, XVII, 21).

³ Dieu réconciliait le monde par le Christ, qu'il avait d'avance établi propitiation au moyen de la foi en son sang (Rom., III, 25).

⁴ En vertu de cette substitution du Christ, en lieu et place des pécheurs, Dieu ne nous impute point nos péchés; ceux-ci ont été effacés et pleinement expiés (Rom., III, 24).

⁵ Ce n'était pas assez que de pourvoir à cette réconciliation et de la réaliser par notre Répondant; il fallait aussi pourvoir à ce qu'elle fût proclamée.

C'est ce que Dieu a fait en établissant le ministère de la Parole.

⁶ Ambassadeurs, envoyés de Christ, les ministres de la Parole n'ont en main aucun pouvoir matériel: ils n'ont que la parole et la prière. Comparons tous les caractères que l'Écriture nous donne de l'apostolat et du ministère évangélique, au ministère des évêques, des papes romains, armés d'anathèmes, de foudres, et, quand ils le peuvent, du fer et du feu.

⁷ On doit les considérer comme des messagers, des serviteurs de Dieu; et aussi longtemps qu'ils n'annoncent que le message de Dieu en toute fidélité, c'est comme si Dieu, dont ils sont les organes, parlait par leur bouche. Avec les humains, Dieu emploie des moyens humains.

⁸ Le résumé de la prédication évangélique, et ce qui en fait la base, le centre, est contenu en ce peu de mots: Soyez réconciliés avec Dieu; croyez à Christ et au salut qui vous est annoncé de sa part.

⁹ Le plus puissant motif à croire, c'est que Dieu a fait être péché Celui qui ne commit point de péché (1 Pierre, II, 22). Il l'a traité comme un pécheur, comme si Jésus eût commis tous nos péchés.

¹⁰ Afin que nous devenions justes, que nous soyons couverts de la justice de Christ.

Application de cette doctrine du ministère. Exhortation à ne pas recevoir la grâce en vain (VI, VII).

Chap. VI.

a) L'apôtre dans l'épreuve et remportant la victoire (1-10).

C'est non-seulement comme ambassadeurs de Christ que nous vous supplions

de recevoir la grâce qui vous est annoncée, mais aussi comme collaborateurs de Dieu; nous vous exhortons donc à ne pas la recevoir sans qu'elle produise ses fruits (4). — Car, dans Esaïe, XLIX, 8, le Père dit à son serviteur, le Sauveur promis, et par lui à tous les rachetés: « Au temps agréé, je t'ai exaucé, et au jour du salut, je t'ai secouru. » Ainsi parlait Dieu à notre Rédempteur: il l'a exaucé au temps convenable, quand ce fidèle Sauveur portait en son corps nos péchés. De même pour vous, aujourd'hui que vous entendez la bonne nouvelle, c'est le jour du salut et de la délivrance; ne fermez ni vos cœurs ni vos oreilles à cet appel d'amour (2).

Quant à nous, qui remplissons ces importantes fonctions de messagers de Christ auprès de vous, nous avons soin de ne donner aucun sujet de scandale, afin de n'attirer aucun blâme sur notre ministère. Nous nous appliquons à nous conduire comme de dignes serviteurs de Dieu, en déployant une inébranlable persévérance dans les persécutions qui viennent du dehors, dans les tribulations de tout genre dont nous sommes accablés, et en supportant avec patience les souffrances qui nous atteignent plus directement encore, les coups, la prison, les émeutes populaires (Actes, XVI, 49, 23), ainsi que les fatigues, les veilles, la faim et la soif (XI, 27. 4 Cor., IV, 41) (3-5). — Nous nous appliquons à vivre dans la pureté, dans une connaissance pratique de la volonté de Dieu, dans le support, dans un amour véritable, qui ont leur source dans le Saint-Esprit (6). — Les armes avec lesquelles nous combattons de la sorte sont la Parole de vérité et la force que Dieu nous communique. Tels que des guerriers tenant d'une main l'épée et de l'autre le bouclier, nous sommes armés pour l'attaque et pour la défense (7). — Nous nous étudions à conserver ces dispositions-là au sein de ceux qui reconnaissent notre apostolat, et qui se réjouissent des progrès de l'Évangile, comme auprès de nos adversaires, dans la mauvaise comme dans la bonne réputation; auprès de ceux qui nous regardent comme des séducteurs, des corrupteurs, quoique nous n'annoncions que la vérité (8). — Tandis que le monde et les faux chrétiens nous méconnaissent et se font de nous les idées les plus étranges, les enfants de Dieu nous accueillent comme des frères et des serviteurs de Christ; nous sommes sans cesse en danger de mort, et pourtant nous sommes pleins de vie; les magistrats nous poursuivent comme si nous étions des criminels et toutefois nous ne succombons pas sous leurs coups (IV, 9) (9). — Nous éprouvons beaucoup d'afflictions, mais notre cœur goûte une vive joie (Jean, XVI, 22); pauvres en biens de ce monde, nous enrichissons beaucoup de gens de biens éternels; ne possédant rien, nous possédons Dieu lui-même et sa grâce qui suffit à tout (40).

b) Exhortation à ne pas s'unir aux infidèles (VI, 11-VII, 1).

VERSET 11. Notre bouche s'est ouverte pour vous, ô Corinthiens! notre cœur s'est élargi ¹. — **12.** Vous n'êtes point à l'étroit au-dehors de nous; mais vous êtes à l'étroit dans vos entrailles ²; — **13.** et en revanche, je vous dis comme à mes enfants: Elargissez-vous aussi ³. — **14.** Ne vous mettez pas sous un même joug avec les incrédules ⁴; car quelle participation y a-t-il entre la justice et l'iniquité ⁵? et quelle communication entre la lumière et les ténèbres? — **15.** Et quel accord entre Christ et Bélial ⁶? ou quelle part a le croyant avec l'incrédule? — **16.** et quelle convenance a le temple de Dieu avec les idoles ⁷? car vous êtes le temple du Dieu vivant, selon que Dieu a dit ⁸: J'habiterai parmi eux et j'y marcherai, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. — **17.** C'est pourquoi,

sortez du milieu d'eux et vous séparez⁹, dit le Seigneur, et ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous recevrai¹⁰. — 18. Et je vous serai pour père, et vous, vous me serez pour fils et pour filles, dit le Seigneur tout puissant¹¹. — VII, 1. Ayant donc ces promesses, bien-aimés, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu¹².

¹ L'apôtre, à la pensée des misères de cette Église, laisse échapper un cri de tristesse et d'amour. Je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire, et je vous ai ouvert mon cœur tout entier. Je vous ai parlé avec la plus complète confiance, et vous ai donné des preuves de l'affection la plus tendre.

² Mais vous ne m'avez pas rendu amour pour amour. Vous n'avez plus ni confiance, ni affection pour Celui qui vous a engendrés en Christ. — Quel reproche ! Malheureux les chrétiens à qui un pasteur fidèle peut et doit l'adresser !

³ Puisque tel est mon amour pour vous, ouvrez-moi aussi votre cœur; rendez-moi cette affection cordiale dont vous étiez d'abord animés.

⁴ Allusion à Deutéronome, XXII, 40, où l'Éternel interdisait de mettre sous un même joug des animaux d'espèces différentes. C'est ce que fait dans un sens spirituel tout chrétien qui s'associe à des mondains, pour des œuvres qui exigent une même foi, une conformité de vues et d'amour.

⁵ La justice est l'opposé de l'iniquité, tout comme la lumière est l'opposé des ténèbres. Or, vous, enfants de Dieu, vous êtes enfants de la lumière, et rendus participants de la justice de Christ; tandis que les inconvertis sont encore dans les ténèbres et dans leurs péchés. Comment vous allier à eux? Bornez-vous aux relations nécessaires, inévitables avec les mondains (Jean, XVII, 45); mais ne prenez aucune part à leurs souillures.

⁶ *Belial*, mot qui ne se trouve qu'ici dans le Nouveau-Testament, mais qui est employé dans Deutéronome, XIII, 43. 4 Samuel, XXV, 25, pour désigner les méchants. Les Juifs appelaient de ce nom-là le diable, celui que 4 Jean, II, 43 appelle le méchant. Les chrétiens et

les incrédules ont une vie intérieure, une marche et un sort final entièrement différents. On ne peut pas plus raisonnablement associer les uns aux autres que Christ et Satan.

⁷ Quelle abomination n'aurait-ce pas été de placer des idoles païennes dans le temple de Dieu? De même, n'est-ce pas une monstruosité, une chose tout aussi abominable que de voir des disciples de Christ, qui ont été arrachés à l'idolâtrie et aux souillures du monde, participer aux péchés d'un monde encore plongé dans le mal?

⁸ Lévi., XXVI, 42. — Sous l'ancienne alliance, le temple de Jérusalem était le siège du Dieu saint; c'est là qu'il était adoré et qu'il donnait des signes visibles de sa présence: c'était une figure qui est réalisée dans l'Église en général et dans chaque fidèle en particulier (Jean, IV, 23).

⁹ L'apôtre applique aux chrétiens ce que le prophète Esaïe, LII, 44, disait aux sacrificateurs et aux lévites de retour de Babylone; ces paroles s'adressent, dans un sens plus élevé, à l'Église, sacrificateure royale (1 Pierre, II, 9), consacrée au service de Dieu.

¹⁰ Je vous recevrai dans ma sainte union. Hors de là point d'union avec le Seigneur.

¹¹ Jér., XXXI, 4, 9, 33.

¹² Les souillures de la chair sont celles du dehors; celles de l'esprit sont celles du dedans, du cœur, des pensées, de l'imagination, et tout ce monde intérieur d'où procède le péché (Matth., XV, 49). — Quoique justifiés et assurés de leur salut, ou plutôt précisément parce que nous sommes pardonnés et certains de notre pardon, nous devons veiller jusque sur les mouvements de nos cœurs, et progresser dans une sainteté réelle et dans la crainte du Seigneur.

Chap. VII.

L'apôtre exhorte à avoir confiance en lui. Tristesse selon Dieu.

a) Il les prie de se fier à lui (2-4).

Ouvrez-moi votre cœur (VI, 42), et accordez-moi une large part dans votre

confiance et votre amour ; car je n'ai nui en rien à personne, comme m'en accusent mes adversaires ; je n'ai point usé envers qui que ce soit d'une sévérité telle qu'elle le fit retourner au monde ; je n'ai prêché aucune doctrine qui pût corrompre les âmes ; je n'ai pas même usé de tous mes droits ; aussi n'ai-je pu faire tort à personne pour m'enrichir. (Quelle douceur dans la manière dont il repousse les odieux reproches dont ses ennemis le poursuivaient !) (2). — Je ne dis pas ceci pour vous condamner et comme si je pensais que vous accueilliez les calomnies de mes détracteurs ; car, ainsi que je vous l'ai déjà dit (VI, 11), je vous aime si tendrement que je voudrais vivre et mourir avec vous (3). — Je me confie pleinement en vous, et j'ai lieu de me réjouir et de me féliciter des succès de mes travaux auprès de vous ; dans toutes mes souffrances, vous avez été pour moi le sujet d'une grande joie (4).

b) Preuve de l'amour de l'apôtre (5-7).

Une preuve de ma vive affection pour vous, c'est que, étant arrivé en Macédoine (II, 13) et en butte à toutes sortes de tribulations de la part du monde et de celle des Eglises, je n'eus de soulagement à votre sujet que celui que le Seigneur, dans ma faiblesse, daigna me procurer par l'arrivée de Tite (5, 6). — Ce cher frère me consola, non-seulement par sa présence, mais encore par la bonne impression qu'il avait remportée du milieu de vous, et par les bonnes nouvelles qu'il m'apportait de Corinthe. Il m'apprit que vous désiriez beaucoup de me revoir, que vous aviez versé des larmes au sujet du scandale et des désordres mentionnés dans ma précédente lettre, et que vous montriez beaucoup de zèle à réparer toutes les fautes dont vous aviez été repris ; tout cela n'a fait qu'augmenter ma joie (7).

c) La tristesse selon Dieu (8-12).

Si la lettre que je vous ai écrite vous a causé de la tristesse, et si un instant j'ai regretté de vous l'avoir adressée, je n'en ai maintenant aucun regret ; car je vois qu'elle vous a attristés, mais seulement pour un moment (8). — Ce qui me réjouit, ce n'est pas que vous ayez été attristés, mais que vous l'avez été d'une façon très-salutaire, agréable à Dieu ; l'Esprit saint a produit dans vos cœurs une douleur selon la volonté de Dieu, afin que ma lettre, bien loin de nuire à votre état spirituel, fût accompagnée d'abondantes bénédictions (9).

VERSET 10. Car la tristesse selon Dieu ¹ produit une conversion à salut dont on ne se repent point ; mais la tristesse du monde ² produit une mort.

¹ La tristesse selon Dieu, celle qui est un fruit de l'Esprit de Dieu, consiste en une douleur d'avoir offensé notre Père céleste ; c'est le premier pas dans la voie de la conversion ; elle conduit à la foi, à l'affranchissement, à la sainteté, et personne ne s'est jamais repenti de l'avoir éprouvée.

² Au contraire, la tristesse du monde, celle qu'on rencontre parmi les mon-

dains, n'est autre chose que le dépit causé par les funestes suites temporelles du péché ; cette douleur-là ne fait qu'envenimer le cœur dans le mal et produit un abattement moral et quelquefois le désespoir, comme chez Saül et Judas ; ou bien elle porte le coupable à se jeter dans la dissipation, l'étourdissement. Un tel état, fort commun chez les inconvertis, est la ruine de l'âme (Prov., XVII, 22).

La tristesse que vous avez ressentie n'est pas celle qu'éprouvent les gens du monde : quelles dispositions sérieuses n'a-t-elle pas produites ! Avec quel empressement vous avez déclaré que vous n'avez point approuvé le scandale, et que

vous en avez été navrés de douleur! De quelle crainte salutaire vous avez été saisis! Comme vous vous êtes montrés désireux de bien accueillir mes réprimandes et mes instructions! Quel zèle vous avez déployé pour la gloire de Dieu et de son Evangile, en infligeant une punition au coupable (II, 6)! En un mot, vous avez bien prouvé que vous êtes purs dans cette affaire (44). — Vous voyez maintenant qu'en vous écrivant, ce n'était pas dans l'intention de faire infliger une peine à un pécheur scandaleux, ni en vue de la victime du scandale, mais dans le but de maintenir la pureté dans toute l'Eglise (42).

d) Joie que lui procurent ces bonnes nouvelles (13-16).

J'éprouve donc une profonde consolation de ce que vous-mêmes avez été attristés à salut, et de ce que vous êtes consolés. Mais ce qui a mis le comble à ma joie, ce fut de voir celle que Tite a ressentie auprès de vous tous; l'inquiétude qu'il éprouvait en se rendant auprès de vous a complètement disparu en voyant comment tout s'était passé dans votre Eglise (43). — Tout le bien que je lui avais dit à votre sujet, et dont j'avais pu en quelque mesure me glorifier, s'est trouvé vrai; comme je ne vous avais dit que la vérité, il a bien reconnu que mes renseignements à votre égard étaient parfaitement exacts; de sorte que ni lui ni moi n'avons eu aucun mécompte (44). — Aussi l'affection qu'il avait déjà pour vous n'a fait que s'accroître, à la vue de la déférence avec laquelle vous avez tous accueilli ses paroles, et de la crainte religieuse et profonde dont vous avez été saisis dans toute cette affaire (Philip., II, 12. Ephés., VI, 5. Ps. II, 44) (45). — Je me réjouis aussi de ce qu'en toutes choses je puis avoir la meilleure espérance à votre sujet (46). — (Ces dernières paroles sont une transition à ce qu'il va dire sur la collecte en faveur des chrétiens pauvres de la Judée.)

SECONDE PARTIE DE L'ÉPÎTRE.

Collecte pour les chrétiens pauvres de la Judée (VIII, IX).

L'apôtre venait de chercher à dissiper toutes les préventions qu'une partie de l'Eglise avait contre lui, et de témoigner au troupeau tout entier la confiance la plus complète. Dans les derniers mots du chapitre précédent, il avait exprimé toute la joie que lui inspirait le relèvement de l'Eglise de Corinthe et l'avait préparée à prendre part à l'œuvre de charité dont il devait encore leur parler (1 Cor., XVI). Il semblerait que ces chrétiens, si riches en dons, en connaissances, habitant une ville opulente, étaient habitués à négliger un devoir peu apparent, cette humble charité qui s'émeut à la vue des besoins des frères; l'apôtre va donc insister d'autant plus fortement sur ce devoir, en leur citant l'exemple des Eglises pauvres de la Macédoine, et surtout celui de Jésus, qui s'est fait pauvre, afin de nous enrichir des biens éternels. Voici l'ordre des idées:

1. Générosité des Macédoniens offerte en exemple pour les Corinthiens (VIII, 4-15).
2. Tite et les autres collecteurs recommandés à la bienveillance des Corinthiens (16-24).
3. Autres puissants motifs à la libéralité chrétienne (IX).

Chap. VIII.

1. Générosité des Macédoniens offerte en exemple aux Corinthiens (1-15).

VERSET 1. Or, nous vous faisons connaître, frères, la grâce de Dieu donnée aux assemblées de la Macédoine; — 2. c'est qu'au

milieu d'une grande expérience de tribulation, l'abondance de leur joie ² et leur profonde pauvreté a abondé dans la richesse de leur simplicité ³.

¹ Remarquez bien que l'apôtre fait envisager comme une grâce, comme un don de Dieu, l'amour, la sympathie en vertu de laquelle les Macédoniens s'étaient élargis en faveur de leurs frères dans le besoin.

² Quoique fort pauvres eux-mêmes, mais joyeux de la joie du salut, ils ont

montré leur foi par leurs œuvres et par des œuvres bien plus grandes que leur pauvreté ne pouvait le faire espérer.

³ Pleins d'une foi simple, humbles et moins riches en dons spirituels que les Corinthiens, les chrétiens de la Macédoine ont largement donné sans arrière-pensée.

Ils ont donné de bon gré sans se faire presser et même au-delà de leurs ressources (3). — Ils m'ont prié avec beaucoup d'instance de considérer comme une grâce la part qu'ils prenaient à cette collecte en faveur de leurs frères (4); — ils ont dépassé mon attente; ils s'étaient d'abord donnés eux-mêmes au Seigneur et, selon la volonté de Dieu, à nous (5). — Aussi, pour ne pas les épuiser, je dus engager Tite à poursuivre au milieu de vous l'œuvre de grâce et d'amour qu'il avait commencée (6).

Exhortation à suivre cet exemple.

Mais comme vous êtes riches en toutes choses (1 Cor., I, 5), en foi, en dons d'enseigner, en connaissances chrétiennes, en zèle pour tout ce qui est bien, en amour pour vos frères et pour nous, montrez-vous tels dans cette œuvre de grâce (7).

VERSET 8. Je ne parle pas par commandement, mais pour éprouver aussi la sincérité de votre amour, par le moyen de l'empressement des autres ¹. — 9. Car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ; c'est qu'étant riche ², il a vécu en pauvre à cause de vous, afin que par sa pauvreté vous fussiez enrichis ³.

¹ En vous citant l'exemple des Macédoniens.

² Christ était riche dans le ciel, comme l'image du Dieu invisible (Col., I, 15), et comme créateur de toutes choses. Il était riche aussi sur la terre, puisqu'il était maître de tout. S'il a vécu comme un pauvre, n'ayant pas un lieu où reposer sa tête, c'est qu'il l'a voulu, pour accomplir l'œuvre qu'il avait à faire (Philip., II, 7).

³ Christ, en se faisant homme, en se

soumettant à la pauvreté, en s'abaissant jusqu'au plus bas degré de l'ignominie, nous a enrichis de biens spirituels dont nous sommes participants déjà ici-bas; Il nous a enrichis en nous donnant gratuitement la vie éternelle. Ainsi, tout le bien que nous pouvons faire à nos frères n'est qu'un témoignage de gratitude envers Lui; tout comme son amour nous a prévenus, de même nous devons aller au-devant des besoins de nos frères.

Les œuvres de charité devant être volontaires, je ne vous donne point d'ordre formel à l'égard de la collecte dont il s'agit : je me borne à un conseil. Puisque, l'année dernière, vous avez commencé cette bonne œuvre, continuez-la, achevez-la selon vos moyens, avec autant de promptitude que vous en avez mis à en former le projet (40, 41). — En donnant sans retard, on est agréable à Dieu, quelque chétive que soit l'offrande de l'amour. Il n'attend pas qu'on donne ce qu'on n'a pas (42). — Ainsi Il n'attend pas que vous donniez au-delà de ce que vous avez; car vos frères ne doivent pas être soulagés en vous privant du nécessaire; seulement, votre libéralité adoucira les différences de position. Pour le

moment, que votre bien-être temporel serve à satisfaire leurs pressants besoins, et une autre fois leur prospérité pourvoira aux vôtres (13, 14); — tout comme au temps de Moïse, par un miracle du Seigneur, personne ne pouvait recueillir trop ou pas assez de manne (Exode, XVI, 18), ainsi l'amour chrétien doit toujours tendre à adoucir les inégalités existant entre les enfants de Dieu (15).

2. Tite et les autres collecteurs recommandés aux Corinthiens (16-24).

Je rends grâce à Dieu de ce qu'il a mis dans le cœur de Tite le même zèle à vous servir qu'il avait déployé l'année dernière, de ce que ce frère a bien accueilli la demande que je lui ai faite, et de ce qu'il est allé de son chef auprès de vous (16, 17). — J'ai envoyé avec lui un frère bien connu par ses travaux dans toutes les Eglises (18). — (Peut-être était-ce Luc qui, au moment où cette lettre fut écrite, n'était plus avec Paul (Actes, XX, 4). Ce frère est très-honorablement connu, non-seulement comme prédicateur de l'Évangile, mais, de plus, les Eglises l'ont désigné comme devant m'accompagner dans mon voyage (en Judée), pour m'acquitter de la mission dont le Seigneur m'a chargé; il doit ainsi me seconder dans mon œuvre auprès de vous (19); — car je dois éviter de m'attirer quelque blâme que ce soit dans l'administration de la collecte qui va se faire (20); — il m'importe non-seulement d'être approuvé du Seigneur, mais aussi que les hommes reconnaissent ma scrupuleuse fidélité (21). — Outre Tite et le délégué des Eglises, nous avons encore envoyé notre frère (Timothée), dont le zèle a été souvent mis à l'épreuve, et qui est d'autant plus pressé à remplir cette mission qu'il a la plus grande confiance en vous (22). — J'ai pleine assurance que vous ferez un bon accueil, soit à Tite, mon compagnon d'œuvre au milieu de vous, soit aux autres frères délégués des Eglises et travaillant à la gloire de Christ (23). — Témoignez-leur votre amour, et que les Eglises reconnaissent que ce n'est pas sans motif que je leur ai souvent parlé de votre zèle pour le service du Seigneur (24).

Chap. IX.

3. Autres pressants motifs à la libéralité chrétienne.

a) Les Corinthiens ne doivent pas lui faire honte auprès des Macédoniens (1-5).

Il est inutile que je vous écrive au sujet du devoir de secourir nos frères pauvres (1); — car je connais votre bonne volonté, et je me suis loué de votre zèle auprès des Macédoniens, en leur disant qu'en Achaïe on a pourvu aux collectes dès l'année dernière; et l'empressement que vous avez manifesté a réveillé celui du plus grand nombre (2). — Toutefois, malgré ce bon vouloir dont vous avez fait preuve, j'ai envoyé les frères dont j'ai parlé plus haut (VIII, 16-24), afin qu'après avoir annoncé, à votre louange, que vous étiez prêts depuis un an, vous le soyez en effet, et que nous n'ayons pas le chagrin de voir que notre attente est déçue (3). — Vous comprenez qu'une telle déception nous remplirait de confusion auprès de nos frères de Macédoine, qui, peut-être, m'accompagneront à Corinthe, pour ne rien dire du déshonneur qui rejaillirait sur vous (4). — J'ai donc jugé nécessaire d'exhorter les frères à aller d'abord à Corinthe, pour achever de réunir vos dons que j'avais annoncés comme étant tout prêts, et pour que ces dons ne soient pas tellement chétifs qu'on puisse vous accuser d'avarice (5).

b) *Telle semaille, telle récolte* (6).

VERSET 6. Or, voici, celui qui sème chichement, moissonnera aussi chichement ¹; et celui qui sème avec libéralité, moissonnera aussi avec libéralité ².

¹ Il en est dans le domaine spirituel et moral, comme dans le domaine matériel; une chétive semaille est suivie d'une chétive récolte. Une bienfécence mesquine fait peu de bien à son auteur et à celui qui en est l'objet. Le chrétien avare, qui peut donner largement, se prive de grandes bénédictions.

² C'est une confirmation de Prov., XI, 24, 25 et de Ps. XLI, 1-3. L'homme non-seulement recueille ce qu'il a semé

(Gal., VI, 7-9), mais encore à proportion de ce qu'il a semé. C'est une loi dont l'expérience et le bon sens proclament la justesse. Cela veut-il dire que le salut, la vie éternelle, soit le fruit de nos œuvres? Nullement; car, lors même que nous ferions tout ce qui nous est commandé, nous serions, dit Jésus, des serviteurs inutiles, parce que nous ne ferions que ce que nous sommes obligés de faire (Luc, XVII, 10).

Que chacun donne par une libre impulsion du cœur, non point avec regret, ou comme s'il y était contraint par une influence extérieure; car Dieu a pour agréable celui qui donne avec joie (Prov., XXII, 8), et il le comble de ses bénédictions temporelles et éternelles (7). — Dieu est assez puissant pour vous enrichir de tous ses biens, soit de grâces spirituelles, soit de grâces temporelles, de manière que vous aurez toujours assez et que vous serez en état de faire beaucoup de bien (8). — C'est d'ailleurs ce que nous apprend le Psalmiste parlant du fidèle dont la mémoire sera perpétuelle et dont on pourra dire: « Il a répandu; il a donné aux indigents; sa justice demeure éternellement (Ps. CXII, 6, 9) (9). — Veuille le Dieu qui fournit au semeur la semence nécessaire et le pain pour nourriture (Esaie, LV, 40), vous multiplier aussi votre semence, vous fournir abondamment de quoi faire le bien et vous donner d'accroître ainsi vos bonnes œuvres (10)! — Puisse-t-il vous enrichir en tout, pour que vous exerciez avec humilité cette bienfécence chrétienne qui porte à bénir Dieu les frères à qui nous remettons de votre part le produit de votre amour (11)! — Je demande au Seigneur ces grâces pour vous, non-seulement parce que la distribution de vos dons viendra au secours de frères plongés dans le besoin, mais encore parce qu'elle portera ces frères à rendre grâces à Dieu à votre sujet (12). — Etant soulagés par ce témoignage d'affection, ils béniront Dieu de votre obéissance à l'Évangile dont vous faites profession, et de votre cordiale et active sympathie pour eux et pour tous les membres du corps de Christ (13); — ils rendront gloire à Dieu dans leurs prières pour vous, et l'affection qu'ils vous portent ne fera que s'accroître à la vue des grâces dont vous êtes comblés (14). — Grâces soient rendues à Dieu pour la grâce inexprimable qu'il nous a faite en Christ, source de tout don et de toute bénédiction (15)!

TROISIÈME PARTIE DE L'ÉPÎTRE.

Justification de Paul contre ses adversaires (X-XIII).

Jusqu'ici, nous avons vu l'apôtre s'adresser avec l'amour le plus tendre à la partie saine de l'Eglise. Maintenant il se tourne vers ses destructeurs et leurs partisans et leur tient un sévère langage. La douceur qu'il avait déployée n'avait fait que les enhardir; et cette douceur, cette mansuétude, qui aurait dû les désarmer, n'était à leurs yeux que de la faiblesse. Ils prétendaient que l'apôtre montrait de la fermeté seulement lorsqu'il était éloigné de Corinthe, que sa première

épître, sévère sur plusieurs points, n'était qu'un vain épouvantail, et que, de retour au milieu d'eux, il n'oserait pas soutenir tout ce qu'il avait écrit. — Paul les exhorte pour la dernière fois à ne pas l'obliger à recourir à leur égard à toute son autorité apostolique. A cette occasion, il expose toutes les preuves de sa mission d'envoyé du Seigneur. Son langage, qui jusqu'ici n'avait été que celui de l'amour, revêt une forme plus sévère; il va jusqu'à la menace, mais on entend toujours l'accent de la douleur qu'il éprouve à la vue des misères de cette Eglise. Si, dans ses réprimandes, il ne distingue pas la partie saine du troupeau de celle qui l'est moins, c'est qu'il veut faire sentir à tous qu'ils sont coupables d'avoir toléré ceux qui persévéraient dans leur révolte.

Chap. X.

De la vraie puissance de l'apôtre.

a) *Justification du reproche d'un langage présomptueux (1-11).*

Moi-même, Paul, je vous exhorte (comme dans Gal., V, 2. Philip., IX. Rom., XII, 1) dans un esprit de douceur et de bonté, tel que celui qu'a eu Jésus, moi qui, au dire de mes adversaires, suis un être chétif et misérable quand je me trouve au milieu de vous, et plein d'arrogance à votre égard dès que je suis absent (1); — moi, dis-je, je vous supplie de faire en sorte que, lorsque je serai arrivé, je ne sois pas obligé d'user envers vous de cette hardiesse que m'attribuent certaines gens qui estiment que je n'agis que par des motifs charnels et non point selon l'Esprit de Dieu (2). — Car si à l'extérieur je suis faible et n'ai rien qui me distingue d'un autre homme, je ne suis cependant pas livré à ma propre faiblesse dans la guerre que je soutiens contre les ennemis de la vérité (3). — Les armes dont je me sers dans cette lutte ne sont pas celles de la chair, des armes humaines, faibles; mais elles sont puissantes de la puissance de Dieu pour renverser tout ce qui s'oppose à l'Evangile (4). — Muni de cette armure céleste, je renverse toute pensée orgueilleuse qui s'élève contre la connaissance de Dieu, et je dissipe tous les vains raisonnements des esprits rebelles pour les soumettre à Christ (5); — je suis prêt à punir quiconque persévère dans sa désobéissance, dès que ceux qui peuvent être ramenés par la douceur auront déferé à mes paroles (6).

Regardez-vous à ce qui se voit? Jugez-vous selon l'apparence (Jean, VII, 24)? Si l'un de vos séducteurs prétend connaître Christ, être à Christ, qu'il considère que, pour le moins, je connais Christ aussi bien que cet homme-là (7). — Je pourrais avec raison me glorifier d'avoir reçu de Christ une autorité apostolique plus grande que celle de bien d'autres, et que je n'en ai fait usage que pour votre édification et non point pour renverser l'œuvre que Dieu a faite au milieu de vous (8). — Ne croyez pas que j'aie voulu seulement vous effrayer par mes lettres et que je ne pouvais pas réaliser les menaces qu'elles contiennent (1 Cor., IV, 21; V, 5), comme mes adversaires le prétendent: « Ses lettres, disent-ils, sont imposantes, sévères, fortes; mais quand il est au milieu de nous, il est timide, et ses discours ne produisent aucune impression (9, 10). » — Que celui qui parle ainsi sache que je puis me montrer, étant présent, tel que je suis dans mes lettres (11).

b) *Tandis que les séducteurs se vantent eux-mêmes, Paul peut se glorifier du ministère qu'il a reçu du Seigneur (12-18).*

Bien différent de ceux qui se vantent en paroles, se recommandent eux-mêmes, et n'ont d'autorité que celle qu'ils se donnent, ni d'autre mesure que la

bonne opinion qu'ils ont de leur propre mérite, je ne me vante pas de posséder des dons qui ne m'ont point été départis ; mais je puis me glorifier dans la mesure de l'œuvre que le Seigneur m'a assignée, en m'appelant à porter l'Évangile jusqu'au milieu de vous (12, 13). — En parlant ainsi, je ne m'attribue rien de trop ; ce qui serait le cas si je ne vous avais pas apporté la bonne nouvelle de Christ (14). — Ainsi je ne me vante point d'avoir travaillé dans le champ d'autrui (Rom., XV, 20), comme le font mes détracteurs ; mais j'espère que lorsque votre foi se sera affermie, mon champ de travail s'étendra davantage encore par votre concours, et que je répandrai l'Évangile dans les contrées à l'ouest de l'Achaïe (l'Illyrie, l'Italie et l'Espagne), sans empiéter en rien dans le champ d'autrui (15, 16). — Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur, de ce que le Seigneur l'a appelé à la foi, à son service, et l'a rendu propre à le remplir (17). — Car celui qui se recommande et se loue soi-même n'est pas approuvé de Dieu ; mais celui-là seul l'est que le Seigneur recommande, en déloyant en lui sa force et son Esprit (18).

Chap. XI.

L'apôtre en appelle, contre les faux docteurs, à

1. la connaissance qu'il a de Christ et à son désintéressement (1-15).

Il serait bon que vous supportassiez un peu mon imprudence ; si je vous parle de mon œuvre apostolique, j'espère que vous me supporterez (1). — Il ne s'agit pas ici de mon intérêt propre, mais de la gloire de Dieu ; je suis ému à votre sujet d'une sainte jalousie, de celle que Dieu a pour son peuple ; car je vous ai fiancés au Seigneur, l'unique époux de l'Église, et je dois veiller sur vous pour vous présenter à Lui comme une vierge pure, quand il viendra dans sa gloire (2). — Mais je crains que, comme le serpent, instrument du démon (Apoc., XII, 9), séduisit Ève par la ruse, vos pensées et vos bonnes dispositions ne s'altèrent, et que vous ne vous détourniez de la foi simple en Christ (3). — Si un nouveau-venu vous annonçait un autre Sauveur, un autre Esprit, en un mot un autre Évangile que celui que je vous ai prêché, vous le supporteriez bien. Supportez-moi donc si je vous parle de moi avec une apparente imprudence (4).

En effet, je pense que je ne suis en rien inférieur à ces hommes qui se donnent comme les vrais envoyés de Jésus-Christ, comme ses seuls et vrais apôtres (XII, 11), qui vous entraînent dans une fatale voie (5). — Si je n'ai pas leur éloquence et si je m'exprime comme un homme du peuple, je possède la connaissance de la vérité, ce qui est bien plus important. Du reste, vous me connaissez, et en tous points je me suis montré un véritable envoyé du Seigneur, durant les dix-huit mois de séjour que j'ai fait à Corinthe (Actes, XVIII, 11) (6). — Ai-je été coupable de m'abaisser jusqu'à travailler de mes propres mains, tout en vous annonçant, sans rien recevoir de vous, cet Évangile qui vous a élevés au rang des disciples de Christ (7) ? — J'ai accepté d'autres Églises, surtout de celle de Philippi (Philip., IV, 15), un subside pour mon entretien, afin que je pusse me consacrer tout entier à vous instruire dans la vérité ; et pendant mon séjour au milieu de vous, étant en butte au besoin, je n'ai été à charge à aucun de vous ; car les frères venus de Macédoine m'ont largement secouru ; je me suis gardé de vous être à charge et je m'en garderai encore (8, 9). — Je dis la vérité en présence de Christ et telle qu'il me l'a inspirée : personne ne m'enlèvera le droit que j'ai de me glorifier d'avoir annoncé l'Évangile dans l'Achaïe sans être à charge à ces Églises (10). — Pourquoi mentionné-je ce fait ? Est-ce parce que je n'ai pas d'affection pour vous ? Nullement. Dieu sait que telle

n'est point la cause de mon désintéressement (14). — Mais voici pourquoi j'insiste sur ce point : c'est que je suis jaloux des droits que Christ a sur vous, et que je veux ôter toute occasion à ceux qui se prétendent supérieurs à moi en quelque chose, en sorte qu'ils ne puissent pas se vanter d'avoir sur moi un avantage quelconque (12). — Ces hommes-là sont de faux apôtres, des ouvriers qui vous trompent et qui se donnent le titre d'envoyés de Christ (13). — Il n'y a rien là d'étonnant, puisque Satan, le prince du mensonge, leur maître, se déguise en ange de lumière (14) ; — ne vous étonnez donc pas si ses serviteurs, ces hommes animés de son esprit, s'offrent à nous comme des serviteurs de Dieu, dévoués à la cause de la justice. Mais à la fin leur hypocrisie sera dévoilée et ils recevront leur juste salaire (15).

2. Paul en appelle à ses prérogatives et surtout à ses souffrances (16-33).

Je le répète (comme au verset 1), que personne ne me taxe d'imprudence et de vanité si je parle encore de mes prérogatives ; et s'il y a quelque imprudence dans mes paroles, souffrez que, à l'exemple de mes adversaires, je me glorifie aussi quelque peu (16). — Ce que je dis ici n'est pas conforme à l'Esprit du Seigneur, qui est un Esprit d'humilité, mais est conforme aux vaniteuses pensées de vos faux docteurs, qui se prévalent de certains avantages attachés à leur personne, avantages purement charnels, dont je pourrais aussi me prévaloir (Philip., III, 4) (17, 18). — Vous qui êtes sages dans votre propre sens, vous êtes pleins d'indulgence et de support envers ceux qui se vantent (19). — Vous supportez patiemment ceux qui vous arrachent la liberté que Christ vous a acquise, s'imposent comme vos maîtres, vous accablent de contributions, tout en affectant du désintéressement ; ceux qui exercent sur vous une autorité usurpée vous couvrent de mépris, et vous traitent de la façon la plus dure (20) ; — vous qui supportez ces gens-là, ne me supporterez-vous pas, moi qui vous parle ? oh ! quelle honte pour vous ! en m'abaissant comme si je n'avais aucun titre à faire valoir ! Cependant, quoiqu'il soit peu conforme à l'humilité chrétienne de se louer soi-même, j'aurai cette hardiesse (21). — Vos faux docteurs se vantent-ils d'être Juifs et de faire partie du peuple de Dieu ? Moi aussi je suis Juif. Se vantent-ils d'être de la nation d'Israël, dépositaire de l'adoption et des testaments (Rom., IX, 4) ? Je suis aussi de cette nation-là. — Se vantent-ils d'être des descendants d'Abraham et non des prosélytes juifs ? Je suis Hébreu, né d'Hébreux (Philip., III, 5) (22). — Sont-ils serviteurs de Christ ? Je le suis encore plus qu'eux (je parle en imprudent, car je vais rappeler quels sont mes travaux) : je me suis consacré au service de Christ plus qu'aucun de mes détracteurs ; car j'ai travaillé plus qu'eux ; je suis couvert de blessures ; j'ai été jeté en prison plus souvent qu'eux, et bien des fois j'ai été en danger de perdre la vie (23) ; — cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups moins un (Deut., XXV, 3) ; j'ai été battu de verges trois fois par les Romains (Actes, XVI, 22) ; j'ai été lapidé une fois (Actes, XIV, 19) ; j'ai fait naufrage trois fois, et j'ai passé un jour et une nuit au milieu de la plus violente tempête (25) ; — j'ai souvent, dans mes voyages, été en péril, soit sur les fleuves, soit de la part des brigands, soit de la part des Juifs ou des Gentils, au milieu des pays incultes ou sur la mer ; souvent j'ai été persécuté par de faux frères (26). — J'ai dû souffrir toutes sortes de peines et de fatigues, de veilles, la faim, la soif, des jeûnes, le froid et le plus grand dénûment (1 Cor., IV, 11. Rom., VIII, 35) (27). — Outre ces souffrances venant du dehors, je suis journellement assailli des inquiétudes que me causent toutes les Eglises. Est-il un seul frère, faible et blessé dans sa conscience, dont je ne partage les douleurs, un seul qui soit en chute et dont je ne sois péniblement affecté (29) ?

Vous voyez donc que s'il est permis de se glorifier, je me glorifie de mes souffrances et de mes infirmités ; car c'est dans les tribulations qu'éclate le plus la puissance du Seigneur et que ses serviteurs montrent le mieux leur foi et leur amour (30). — Le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui est béni dans l'éternité, m'est témoin que tout ce que je viens de dire n'est que l'exacte vérité (31). — Dès que je fus converti, je connus le danger de périr ; car à Damas, le gouverneur d'Arétas, roi d'Arabie, (qui était alors en guerre contre Hérode, et qui, s'étant emparé de cette place, voulant attirer les Juifs dans son parti), fit garder les portes de la ville pour se saisir de moi ; je n'échappai qu'à grand peine, grâce à mes amis qui me descendirent par une fenêtre dans une corbeille le long des murailles (Actes, IX, 24-27) (32, 33).

Chap. XII.

3 *L'apôtre, qui pourrait se glorifier des visions et des révélations qu'il a eues, aime mieux ne parler que de ses humiliations (1-10).*

Paul vient de montrer ce dont un vrai serviteur de Christ peut se glorifier : ses souffrances, ses infirmités, dans lesquelles le Seigneur manifeste toute sa force divine. C'est bien ce que reconnaissaient les chrétiens réellement éclairés, mais non pas ceux qui, comme plusieurs des Corinthiens, n'aimaient à entendre parler que de signes et de miracles. Il va mentionner, en vue de ces derniers, un ravissement qu'il eut longtemps auparavant ; puis il revient tout de suite à ses humiliations, dans lesquelles il reconnaît le vrai lot du chrétien.

Je répugne beaucoup à parler de moi ; car je serais entraîné à me glorifier de choses extraordinaires, des visions et des révélations dont le Seigneur m'a honoré (1).

VERSET 2. Je connais un homme¹ dans le Christ² qui, il y a quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel³ (si ce fut en corps, je ne sais ; si ce fut hors du corps, je ne sais, Dieu le sait) ; — 3. et je sais qu'un tel homme (si ce fut en corps ou hors du corps⁴, je ne sais, Dieu le sait) — 4. fut ravi dans le paradis⁵, et entendit des choses ineffables qu'il n'est pas possible à un homme d'exprimer⁶.

¹ Quoique l'apôtre doive parler de ses visions extraordinaires, en vue de ses détracteurs, on voit qu'il le fait malgré lui. Il ne mentionne que deux ravissements, et encore sans se nommer, de sorte qu'on peut d'abord presque douter si c'est lui qui ait eu ces visions ; il semble dire : J'aimerais mieux ne rien dire de ces révélations ; mais mes adversaires n'y obligent ; aussi n'en dirai-je que quelques mots, comme en tremblant, afin qu'on voie que j'en parle malgré moi.

² Il se nomme « un homme en Christ, » pour montrer que ce fait surnaturel n'appartient pas à la vie ordinaire et que dans ce ravissement tous les rapports de l'homme terrestre furent suspendus. — Sans doute que tout fidèle est en Christ, en communion avec Christ ;

mais, lors de ces révélations, l'apôtre perdit en quelque sorte la conscience de sa vie terrestre ; sa vie était alors complètement cachée avec Christ en Dieu.

³ Au troisième ciel (Ephés., IV, 40), bien au-delà des confins de notre atmosphère, et même du firmament, des astres, dans les lieux les plus élevés, où est le trône de Dieu, où il fait éclater dans les splendeurs sa gloire et sa puissance. — On distingue ordinairement le premier, le second et le troisième ciel ; le premier, la région des nuages ; le second, l'espace où se meuvent les astres ; le troisième, siège des esprits célestes et de la majesté divine, appelé plus loin le paradis. — Quant au temps où l'apôtre eut ces sublimes révélations, il indique lui-même la date : c'était quatorze ans auparavant, ainsi

environ sept ans après sa conversion ; mais il n'en dit pas davantage, et nous ne connaissons ni le lieu ni les autres circonstances où ce fait s'est accompli.

⁴ Le ravissement était tel que l'apôtre ne sait s'il était encore sur la terre en personne.

⁵ Rien ne nous autorise à distinguer le paradis du troisième ciel ; c'était ce même lieu d'ineffables délices dans le-

quel Jésus dit au brigand converti qu'il serait avec le Seigneur (Luc, XXIII, 43).

⁶ Il lui fut révélé des mystères qui, vraisemblablement, ne concernaient que lui seul et son avenir. Peut-être était-ce une intuition, une contemplation de la gloire céleste qu'aucune langue humaine ne peut exprimer.

VERSET 5. Me glorifierai-je d'être un tel homme ¹? Je ne me glorifierai de moi-même que dans mes infirmités ²; — 6. car si je voulais me glorifier, je ne serais point imprudent; je dirais la vérité. Mais je m'abstiens, de peur que quelqu'un ne pense à mon égard au-delà de ce qu'il voit en moi ou de ce qu'il entend de moi ³. — 7. Et afin que je ne m'élève pas par l'excellence des révélations, il m'a été donné une écharde dans la chair, un ange de Satan pour me souffleter ⁴, afin que je ne m'élève pas. — 8. A ce sujet, j'invoquai trois fois le Seigneur, pour qu'il se retirât de moi ⁵; — 9. et il me dit : Ma grâce te suffit, car ma puissance se consume dans l'infirmité ⁶.

¹ Manière délicate de dire que c'est lui qui est cet homme; mais il ne veut pas s'attribuer le moindre mérite de ce qui n'est qu'une grâce tout exceptionnelle du Seigneur.

² Il ne veut voir que ses infirmités, comme il l'a déjà dit plus haut (XI, 30). Il aime mieux parler de ce qui l'abaisse que de ce qui l'élève. C'est dans les épreuves des fidèles que le Seigneur manifeste le plus puissamment toute sa force. Dans sa vie intérieure, l'apôtre goûta tour-à-tour les joies du ciel et les amertumes de la mort; comme son Maître, il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes (Héb., V, 8).

³ Il me serait permis de me glorifier de ces révélations, et personne n'aurait le droit de m'accuser d'être un insensé, un imprudent qui se vante de ce qui n'est pas. Mais je ne le fais pas, afin qu'on n'ait pas de moi une opinion trop favorable. — C'est une leçon indirecte donnée à ses vaniteux adversaires.

⁴ Une écharde, c'est-à-dire une pénible souffrance, qu'il compare à un objet

pointu, propre à percer. L'apôtre n'explique pas quelle espèce de douleur il endurait. C'était probablement quelque infirmité physique. Il paraîtrait qu'il s'agit aussi d'une souffrance morale. Si le mot « dans la chair » indique qu'il est question d'une infirmité corporelle (Gal., IV, 14), nous voyons aussi que cette épreuve devenait, sous l'action de Satan, un moyen de tentation qui humiliait profondément ce serviteur de Dieu.

⁵ Pour que ce messenger de Satan, cette rude épreuve se retirât de moi, et que mon affliction eût un terme.

⁶ Ferme assurance accordée au fidèle. L'épreuve n'est pas un signe que la grâce s'est retirée; bien loin de là, c'est une occasion où elle déploie toute sa force. « Par ces mots, dit Luther, Christ console tous ceux qui sont faibles et souffrants; car il ne peut manifester sa force en nous qu'autant que nous sommes accablés de faiblesse et de douleur. »

VERSET 9. Je me glorifierai donc très-volontiers plutôt dans mes infirmités, afin que la puissance du Christ dresse sa tente sur moi ¹. — 10. C'est pourquoi je prends plaisir dans les infirmités, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les angoisses pour Christ ²; car, lorsque je suis faible, alors je suis puissant ³.

¹ Expression énergique pour dire que moins il se glorifiera des révélations,

des dons extraordinaires qu'il a reçus, plus il sera revêtu de la force de Christ.

² Il ne parle pas seulement de l'écharde du verset 7, mais de toutes ses épreuves, de celles du dedans, aussi bien que de celles du dehors.

³ Lors que je sens que je n'ai par moi-

même aucune force, et que toute capacité vient de Dieu, c'est alors que je suis puissant par la force de Christ. Les souffrances qu'endure le fidèle lui apprennent l'humilité et lui révèlent sa propre faiblesse. Quel encouragement dans l'épreuve !

4. Il en appelle aux témoignages qu'il a donnés de son apostolat (11-21).

J'ai parlé de mes travaux, de mes épreuves ; c'est une imprudence de ma part ; mais c'est vous qui m'y avez obligé ; car c'était à vous à faire valoir mes titres, puisque, tout en n'étant rien par moi-même, je ne suis inférieur en aucun point à ces hommes qui s'appellent apôtres par excellence (XI, 5) (11). — Je vous ai fait voir, étant au milieu de vous, quelles sont les marques qui caractérisent un véritable envoyé du Seigneur : vous avez vu ma persévérance au sein de toute sorte de tribulations, et les miracles que j'ai opérés, comme autant de preuves de ma mission divine et de la puissance que Christ déployait en moi (12). — En quoi votre Eglise est-elle inférieure aux autres, si ce n'est que mon entretien n'a pas été à votre charge ; si j'ai manqué de confiance à votre égard sur ce point-là, je vous prie de me le pardonner (13). — C'est la troisième fois que j'ai formé le projet d'aller vous voir (1, 45-47. 4 Cor., XVI, 5) ; cette fois je réaliserai ce projet, mais sans que vous ayez à pourvoir à ma subsistance ; ce ne sont pas vos biens que je veux (comme le font vos faux docteurs) (XI, 20), mais votre amour ; car c'est aux parents d'amasser pour leurs enfants et non aux enfants d'amasser pour leurs parents (14). — Je sacrifierai tout et moi-même, s'il le faut, pour le salut de vos âmes, quoique, par vos injustes défiances, vous ayez moins d'affection pour moi à mesure que je vous en montre davantage (15).

A la bonne heure, diront mes adversaires : il ne nous a pas été à charge ; mais, en homme habile, il sait se procurer son entretien par des voies détournées, par les frères qu'il nous envoie pour faire une collecte (16). — Cette odieuse insinuation est-elle fondée ? Vous ai-je causé quelque dommage par un seul des frères qui ont été de ma part chez vous (17) ? — Je vous ai délégué Tite et un frère qui vous est bien connu (II, 13 ; VIII, 6, 18). Tite vous a-t-il dépouillés à mon profit ? Tite et son compagnon d'œuvre n'ont-ils pas le même Esprit, le même désintéressement que nous ? Ne marchent-ils pas dans la même voie que nous (18) ? — Pensez-vous encore que je veuille me défendre à vos yeux ? Non ; car je vous parle devant Dieu et comme un homme qui vit en communion avec Christ, et qui n'a, bien-aimés frères, en vue que votre édification (19).

Je crains que, à mon arrivée à Corinthe, ma joie ne soit troublée et que je ne vous trouve pas tels que je voudrais, et que, de votre côté, vous ne me trouviez pas tel que vous désireriez ; je crains qu'il n'y ait parmi vous des disputes, des jalousies, de la haine, des divisions, des murmures, de l'orgueil, et d'affligeants désordres (20) ; — je crains que mon Dieu ne m'humilie alors, et que je n'aie lieu d'être profondément affligé à la vue de plusieurs d'entre vous, qui, ayant péché en mon absence, ne se sont pas repentis de leur impureté, de leur fornication et de toutes les souillures dans lesquelles ils sont tombés (21).

Chap. XIII.

Menace d'une sévère discipline à sa prochaine visite.

Conclusion.

Voici la troisième fois que je me dispose à partir pour Corinthe ; si j'en ai

précédemment été empêché, cette fois-ci, je l'espère, comme je l'ai dit plus haut (XII, 14), j'accomplirai mon dessein; je m'enquerrai de tout ce qui s'est passé au milieu de vous, et, sur la déposition de deux ou de trois témoins (Deut., XIX, 15. Matth., XVIII, 16), je prononcerai un jugement définitif (4). — J'ai déjà dit dans ma première lettre (1 Cor., IV, 15), et je le répète ici pour l'Eglise entière, comme si j'étais parmi vous, qu'à mon arrivée j'userai de sévérité envers ces personnes dont je viens de parler (2).

Vous cherchez une preuve que Christ parle en moi; cherchez plutôt s'il est en vous, si vous êtes dans la foi; ne reconnaissez-vous pas que vous êtes en Christ; n'en avez-vous pas le témoignage en vous, à moins que peut-être vous ne soyez incapables de faire cet examen, ou de ceux qui n'ont pas cru, des réprouvés? Christ, en qui je suis, a déployé sa puissance dans vos âmes; quoique crucifié, il est un Sauveur vivant de la puissance de Dieu; ainsi, quoique faible, mais uni à Christ, je me montrerai parmi vous revêtu de l'autorité et de la force que Dieu m'a départies. Ne cherchez donc pas tant à savoir si je parle au nom de Christ, comme à bien vous connaître vous-mêmes (3-5).

Quant à moi, j'espère que, lorsque je serai au milieu de vous, vous reconnaîtrez que je suis un véritable envoyé du Seigneur (6). — Cependant je demande à Dieu que vous soyez irrépréhensibles, non point en vue de ma propre gloire, et afin de passer à vos yeux pour un grand serviteur de Christ, mais afin que vous marchiez dans la bonne voie, dussions-nous nous-même être dans le cas de ne pas faire usage de notre autorité apostolique, et paraître à Corinthe sans recueillir aucune preuve de notre approbation à vos yeux (7). — Car nous, envoyés du Seigneur, nous n'avons aucun pouvoir contre la vérité à laquelle nous sommes dévoués; nous n'avons de puissance qu'autant que nous sommes à son service (8); — et nous nous réjouissons d'être jugés faibles, impuissants devant le monde, si vous êtes assez forts et fermes dans le bien pour que nous n'ayons pas lieu, comme nous nous en avons le droit, d'exercer notre autorité; tout ce que nous désirons, c'est votre affermissement, votre perfectionnement dans la vérité (9). — Voilà pourquoi je vous écris ces choses pendant que je suis éloigné de vous: je voudrais ne pas avoir besoin d'user de sévérité envers ceux qui ne se sont pas encore repentis, ni de recourir au pouvoir que le Seigneur m'a donné, non pour détruire l'œuvre de Dieu, mais pour l'affermir (X, 8) (10).

Enfin, frères bien-aimés, qui gémissiez avec moi des misères de l'Eglise, réjouissez-vous dans le Seigneur de cette joie qui est un signe de la vie des âmes (Rom., XII, 12; XIV, 17. Philip., IV, 4); tendez à la perfection, but du chrétien; consolez-vous les uns les autres; bannissez toute dispute, et soyez unis en paix, et le Dieu qui est amour et qui se plaît à maintenir la paix dans le cœur de ses enfants sera avec vous (11). — Donnez-vous des témoignages d'affection (Rom., XVI, 16. 1 Cor., XVI, 20); tous les frères de ce pays vous saluent (12). — Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, et l'amour de Dieu, et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous! Amen (13)!

Paul à Corinthe (Actes, XX, 2-3).

Nous avons vu que, après l'émeute de Démétrius à Ephèse, Paul se rendit en Macédoine (Actes, XIX, 23-46; XX, 1). Il y passa le reste de l'été de l'an 57; puis il alla en Illyrie, sur les côtes de l'Adriatique, aujourd'hui la Dalmatie (Rom., XV, 19). De là il se dirigea vers le sud, atteignit la Grèce et arriva à Corinthe où il passa l'hiver. Il y séjourna trois mois (Actes, XX, 3). Les écrivains sacrés ne nous disent pas s'il trouva cette Eglise dans l'état qu'il désirait; on pourrait le présumer, soit d'après le silence même de l'historien, soit à cause du